

Politique concernant la gestion des renseignements personnels récoltés auprès du public

1 Préambule

La présente politique détermine les balises qui protègent les renseignements personnels que les usagers confient au Sentiers de l'Estrie, par le biais du Web ou de tout autre moyen, le tout en conformité avec les règles et lois sur la protection de la vie privée qui s'appliquent à notre organisme.

Les Sentiers de l'Estrie est assujetti à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, L.Q., 1993, c. P-39.1.

2 Principes généraux

La présente politique détaille de quelles manières les Sentiers de l'Estrie :

- Recueille les renseignements personnels.
- Utilise ces renseignements.
- Communique ces renseignements à des tiers lorsque nécessaire.

Tous les employés et les bénévoles des Sentiers de l'Estrie, sous l'autorité de la direction générale, sont responsables de l'application de la politique de confidentialité des données et des pratiques en matière de gestion des renseignements personnels.

3 Définition de la notion de renseignements personnels

Les renseignements personnels sont définis comme « tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier ».

4 Collecte des renseignements personnels

La collecte de renseignements personnels par les Sentiers de l'Estrie s'effectue lorsqu'un membre du public utilise les services offerts par l'organisme. Ces renseignements sont communiqués volontairement par la personne, par exemple en :

- Participant à un événement ou à une activité;
- Achetant un article;
- Devenant membre ou en renouvelant son abonnement;

- Effectuant un don.

La collecte de renseignements personnels est limitée aux renseignements nécessaires aux fins de la prestation du service.

5 Consentement

La personne qui fournit librement ces renseignements consent à ce que Les Sentiers de l'Estrie les utilise aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Les Sentiers de l'Estrie s'engage à ne pas utiliser ces renseignements à d'autres fins.

6 Renseignements recueillis

Les renseignements personnels que Les Sentiers de l'Estrie peuvent recueillir varient selon les circonstances.

- Renseignements nominatifs (nom, prénom, numéros de téléphone, adresses postales et courriel);
- Date d'inscription à titre de membre des Sentiers de l'Estrie et date de renouvellement;
- Historique des dons.
- Historique des participations aux activités.
- Renseignements de santé fournis lors de la participation aux activités.
- Renseignement sur les produits commandés et les paiements effectués.

7 Finalités de la collecte

Les renseignements personnels récoltés serviront exclusivement aux fins suivantes :

- Permettre d'identifier et d'authentifier la personne dans le système informatique des Sentiers de l'Estrie afin de faciliter les transactions.
- Permettre aux Sentiers de l'Estrie de fournir un service adapté aux besoins de la personne.
- Communiquer avec la personne périodiquement par écrit, de vive voix ou par voie électronique afin de la tenir informée des activités des Sentiers de l'Estrie.
- Permettre aux Sentiers de l'Estrie de tenir des statistiques sur la clientèle.
- Permettre aux Sentiers de l'Estrie de traiter les dons et de préparer les reçus fiscaux en conformité avec les lois fiscales.
- Permettre aux Sentiers de l'Estrie d'effectuer le suivi nécessaire au renouvellement des affiliations.

8 Utilisation, divulgation et conservation

a) Utilisation des renseignements personnels

Les renseignements personnels ne seront utilisés que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis. À cet effet, Les Sentiers de l'Estrie les conservons de manière confidentielle aussi longtemps que nécessaire.

Les Sentiers de l'Estrie assure la protection des renseignements personnels en tout temps, par des mesures de sécurité appropriées, qu'elles soient matérielles, organisationnelles ou technologiques.

Aussi, les Sentiers de l'Estrie s'assure de limiter l'accès aux renseignements personnels au personnel, selon les niveaux précisés à la section « 9. Accessibilité par le personnel ».

b) Divulgation des renseignements personnels

Les Sentiers de l'Estrie ne divulgueront aucun renseignement personnel sauf lors d'une transaction payée à l'aide d'une carte bancaire. Seules les informations pertinentes au paiement sont alors transmises à l'organisme validant la transaction.

c) Conservation des renseignements personnels

Les dossiers sont conservés de manière numérique sur le serveur informatique des Sentiers de l'Estrie.

Les membres peuvent en tout temps accéder aux informations personnelles de leur profil afin de les consulter ou de les modifier. Il est aussi possible de les effacer.

Les informations sont conservées pendant toute leur vie utile. Après l'échéance, les informations sont conservées sur le serveur informatique pour une durée de deux ans. Elles sont ensuite effacées du serveur et conservées dans des copies sécurisées pour une durée de 7 ans.

9 Accessibilité par le personnel

Les employés et les bénévoles n'ont accès qu'aux renseignements personnels qui sont nécessaires à leur travail.

La direction générale est responsable d'autoriser les accès aux membres du personnels et bénévoles qui en ont besoins.

10 Analyse d'accès du site Web

Les Sentiers de l'Estrie conserve sur son serveur un historique d'accès au site Web qui contient la date de l'accès, l'adresse IP et le système d'exploitation de la machine utilisée.

Aucun témoin de navigation (cookie) n'est déposé sur l'ordinateur du visiteur.

11 Plainte

Toute demande ou plainte relative à la mise en œuvre de la présente politique doit être adressée à la direction générale des Sentiers de l'Estrie dont voici les coordonnées.

Les Sentiers de l'Estrie

Direction générale

5182 boul. Bourque

Sherbrooke (Québec)

J1N 1H4

Tél. : 819 864 6314

Courriel : direction@lessentiersdelestrie.qc.ca